ATTESTATION DE COMPÉTENCE
RELATIVE A L'INTERVENTION A PROXIMITE DES RESEAUX

En application de l'art. R. 554-31 du code de l'environnement et des art. 21 et 22 de son arrêté du 15/02/12 modifié

GROUPE CERTIGO FORMATION
SECILOG
2C Rue Maurice Halbwachs,
51100 Reims FR
N° Activité : 21510047251 Centre d'examen n° 0025

Contrôlez ce titre !

Référence de la formation

N° Session : S-32561
Dates : le 05/11/2026
Nom et Prénom du surveillant de l'examen : M. Philippe SALOME
Lieu : Centre CERTIGO Troyes
5, rue de Prague
10300 Sainte Savine FR

Domaine de compétence couvert par l'attestation :

CATEGORIE DE PERSONNEL : CONDUITE D'ENGINS OU RÉALISATION DE TRAVAUX URGENTS (OPÉRATEUR)

NB : l'attestation comme Concepteur vaut attestation comme Encadrant ou Opérateur, et l'attestation comme Encadrant vaut attestation comme Opérateur

Je soussigné **BRICE MEUNIER**, Responsable qualité du groupe CERTIGO, certifie que

ALTHUSSER Jérôme, né le 21/12/1975 (identifiant ST-213023)

présenté par LIP TROYES à l'examen tenu le 05/11/2026 relatif au domaine de compétences susmentionné, sous le n° de ticket d'examen o3925F30967E, a réussi cet examen.

La présente attestation est valable pour une durée de 5 ans à compter de la date de réussite à l'examen mentionnée ci-dessus soit jusqu'au 04/11/2031 inclus.

Elle permet la délivrance par l'employeur d'une autorisation d'intervention à proximité des réseaux (AIPR), dont le délai de validité ne peut dépasser celui de la présente attestation.

Fait à Sainte Savine, le 13 novembre 2026



NB : la présente attestation n'a pas de valeur pour l'application d'autres réglementations que celle mentionnée dans le titre, elle ne dispense pas non plus des autorisations nécessaires le cas échéant pour l'accès aux ouvrages des exploitants.